

UERPOD

Union pour l'Etude et la Recherche sur la Population et le

Développement.

BP.1774 Brazzaville République du Congo

Siège social

101, rue Lamothe

Plateau centre ville

Immeuble NKOUNKOU-FILS

☎ (242) 05 556.48.42/06 978 59 12

E-mail : uerpod@yahoo.fr

Modèles, tendances et conséquences de l'urbanisation au
Congo-Brazzaville.

Présenté par : **KOUA OBA Jovial**, Démographe, géographe
CNSEE/Direction de la Démographie et des Statistiques Sociales
(UERPOD) (Tél : 00242 05 737 65 77 / 00242 06 895 69 64

E-mail : obajov@yahoo.fr

Résumé

La présente étude qui utilise les données des différentes sources disponibles à savoir : le RGPH-1974,1984, 1996,2007 et des Enquêtes (EDS ,2005 et Ecom, 2005) se propose d'examiner la question de l'urbanisation au Congo, un pays dont la croissance urbaine devient un phénomène d'une ampleur significative avec des implications négatives sur la mise en place d'une structure urbaine bien hiérarchisée et équilibrée. Le problème le plus apparent est l'habitat où une grande fraction de la population urbaine vit à la périphérie des villes, sur des terrains marécageux ou glissants, insalubres et sans équipements, dans des constructions improvisées. A cet effet, nous postulons qu'il est indéniable que cette croissance urbaine du fait qu'elle est essentiellement alimentée par l'immigration d'origine rurale, a favorisé l'expansion spatiale des villes c'est à dire l'arrivée massive de ces migrants repousse sans relâche les limites de la ville car, ces nouveaux résidents après un séjour variable, sont animés par leur tour par le désir légitime, de devenir propriétaire. Nous sommes parvenus, après avoir cherché à cerner les niveaux d'urbanisation, à analyser le lien entre ce phénomène et la répartition spatiale de population rurale. L'aménagement urbain et la gestion de l'offre et de la demande au sein de l'espace urbain ont fait l'objet d'un examen plus détaillé. Enfin les politiques mises en œuvre pour maîtriser l'urbanisation et l'exode rural.

Au-delà de la simple analyse d'un éventail d'indicateurs nous avons cherché aussi à discerner les caractéristiques de la croissance urbaine qui soulève des inquiétudes du fait de sa rapidité et de son importance. Il nous est donc apparu que le **modèle** d'urbanisation, au Congo, a les caractéristiques suivantes : le degré élevé d'urbanisation place ce pays dans le groupe des pays africains qui ont une forte population urbaine (52% 1984, en 1996 ,55,4 % en 2005,59% et 66,01% en 2007).Il ressort de cette étude que cette population croit essentiellement sous l'impulsion des migrations d'origines rurales et se concentre uniquement dans les deux grandes villes (Brazzaville ,Pointe-Noire), les **conséquences** ci-après ont été identifiées comme majeurs : En milieu rural ,conséquences **démographiques** (diminution des effectifs de façon très nette, **économiques** (déséquilibre entre producteur et consommateur) en milieu urbain par contre un problème d'organisation de l'espace urbain, une structure démographique anormale, une économie mal structurée, prolifération des taudis, pénuries du logement sont plus constatées.

De ces résultats, nous faisons les propositions de quelques axes de politique de développement urbain et rural appropriés: La création d'un environnement incitatif de **retour à la terre, tout en** réduisant les écarts des revenus entres ville et campagne ou d'un département à un autre. Ainsi, l'analyse à mis en évidence incertain nombre de problème de recherche urbain sur lesquels, il faudra, dans l'avenir se pencher « l'évaluation de l'impact de l'urbanisation sur la montée des crises sociale et économique dans le pays .

INTRODUCTION

L'aménagement du territoire est de façon constante une préoccupation majeure dans les efforts de développements déployés par les pouvoirs publics congolais. La maîtrise de la croissance urbaine jugée trop rapide est l'un des axes de la politique d'aménagement du territoire. Bien que l'urbanisation soit récente, le niveau de croissance dans la période post conflit 1999-2010 place le Congo dans le groupe de tête des pays africains francophones classés selon le leur degré d'urbanisation (rapport UNFPA 2006¹). La croissance urbaine au Congo devient aujourd'hui un phénomène d'une ampleur significative avec des implications négatives sur la mise en place d'une structure urbaine bien hiérarchisée et équilibrée. Cet attrait exercé par les villes sur les ruraux a accru le chômage urbain et la mise en place d'un nouvel ensemble de relations qui font des villes des lieux où s'entremêlent les traditions et le modernisme. Conçues pour abriter une population relativement déterminée et sur des sites appropriés, ces villes offrent un nouveau visage et doivent faire face à de grand changement en matière d'occupation des sols. En effet, l'extension non maîtrisée des quartiers et des villes ne s'accompagne pas d'une augmentation de la capacité de production et de prestations de services de l'Etat. Ainsi, même dans les grandes villes comme Brazzaville et Pointe-Noire, les populations n'accèdent pas facilement à l'eau potable toute la journée à cause des coupures intempestives. Les populations de ces villes sont astreintes à l'attente de l'eau à des heures indues ou à en acheter à des coûts exorbitants ou encore à recourir à d'autres sources d'eau non traitée. Disposer d'une parcelle de terrain et y construire, pour échapper aux charges locatives est le souci majeur des citoyens congolais. Il sera aussi question de faire un bilan et les perspectives d'avenir des villes congolaises jusqu'en 2020 avec des techniques de projection démographique et les conséquences qu'engendre cette urbanisation.

PROBLEMATIQUE :

Depuis l'indépendance à nos jours, l'implantation et la concentration des infrastructures sociales, économiques, administratives et culturelles dans les villes s'est accompagnée d'une croissance remarquable de la population urbaine. Cette évolution se traduit par le fait que la population urbaine représente 58% de la population totale (Ecom² 2005). Cette forte croissance urbaine a engendrée beaucoup de problèmes sociaux et économiques tant pour les villes que pour les l'instauration d'un développement régional équilibré. Les pouvoirs publics tentent donc tant bien que mal de résoudre ce mal avec la politique de la municipalisation

¹ Cette source indique 62% de la population du Congo se concentre entre Brazzaville et Pointe -noire

² ECOM : Enquête congolais auprès des ménages de 2005

accélérée .Cette préoccupation nécessite évidemment une bonne connaissance de la dynamique urbaine et en particulier de ses aspects socio-économiques qui n'ont pas suffisamment fait jusqu'ici l'objet d'analyses approfondies au Congo. Une telle nécessité renvoie donc aux questions suivantes : Comment cette croissance a-t-elle évolué depuis 1974 ?

- Quels sont les facteurs qui sont à la base de cette urbanisation ?
- Comment les urbains font-ils face aux problèmes de l'emploi, de l'habitat et de l'offre des services sociaux ?
- Quelles sont les stratégies socio-économiques qui s'opèrent dans la population active urbaine ?
- Quelles sont les stratégies et politiques mises en œuvre pour maîtriser l'urbanisation ?
- Quelles sont les implications de l'urbanisation sur le développement général du pays ?

La présente étude va tenter d'apporter les éléments de réponses à ces différentes questions à partir des travaux et recherches déjà effectuées dans le domaine de l'urbanisation dans le pays. Pour mieux appréhender la portée de l'analyse, il est nécessaire de cerner le Congo à travers quelques caractéristiques et d'évoquer également quelques problèmes inhérents aux concepts et aux données.

Présentation des différentes sources et des données disponibles

Depuis la fin des années 60, une série d'enquêtes et de recensement a eu lieu sur le territoire congolais. Ne sont citées ci-après que les sources étroitement liées à la présente étude.

- Le recensement démographique de Pointe-Noire de 1958
- Le recensement de Brazzaville en 1961
- Le recensement général de la population et de l'habitat de 1974
- Le recensement général de la population et de l'habitat de 1984
- Le recensement agricole de 1985 et 1986
- Les travaux cartographiques du recensement général de la population 1996.
- Enquête congolais auprès de ménage (Ecom-2005)
- Enquête Démographique et de Santé (EDS-2005)
- Le recensement général de la population et de l'habitat de 2007
- Enquête congolais sur l'emploi 2009. et ECOM 2011 compléteront cette liste

1.1. Vue globale du phénomène de l'urbanisation au Congo

Si la croissance naturelle est en ville la même qu'à l'échelle de l'ensemble du pays, l'exode rural contribue à la croissance à concurrence de 2,5%(taux de croissance de la

population urbaine de 1997 à 2007). Ceci dit, l'exode rural contribue donc à la croissance urbaine à l' hauteur de $2,5/5,8 \times 100 = 43,1\%$.

Il convient tout d'abord de rappeler les perceptions diverses qui se sont manifestées dans le temps, vis-à-vis de l'urbanisation au Congo. Ce processus, né des conditions prévalant avant l'indépendance 1960, a suscité l'intérêt des chercheurs étrangers et nationaux. A travers les études, il apparaît un constat pessimiste vis-à-vis du processus (Vennetier, 1963) : phénomène d'une ampleur significative qui a eu des implications négatives sur la mise en place d'une structure urbaine bien hiérarchisée et équilibrée (Auger, 1968). Le développement rural et plus précisément la production agricole semblaient être handicapés par un exode rural important et l'avenir alimentaire des deux grandes villes devenait précaire compte tenu de leur croissance démographique rapide résultant principalement de l'immigration issue du milieu rural.

L'urbanisation, phénomène normal dans un pays où l'économie est en voie de diversification, a pris depuis une quinzaine d'années un cours assez rapide dans la plupart des pays d'Afrique noire. Au Congo, elle apparaît déjà dans la période pré-indépendance comme un processus qui a plus d'inconvénients que d'avantages (Balandier 1955) durant cette période, le Congo est un pays à forte croissance urbaine et avec un nombre constant de grandes villes, quatre dont deux contiennent presque la totalité de la population urbaine (Hossenlop, 1970). C'est avec une telle structure urbaine que le pays accède à son indépendance politique en 1960. Confrontées à cette croissance déséquilibrée, les nouvelles autorités administratives devaient donc examiner et redéfinir le processus de l'urbanisation dans le contexte plus large du développement économique et social tel que libellé dans le DSPF 2010 auquel le pays aspire. Mais cette préoccupation n'a pas suscité une bonne politique d'urbanisation car l'ampleur du phénomène s'est au contraire maintenue.

Tableau 1 : Evolution de la population des villes principales, des centres urbains secondaires (cus) et ruraux.

	RGPH et	Population			
Années	Estimation	Villes	Cus	Rural	total
	1960	198822	52100	580178	771100
	1974	500360	116453	737788	1319790
	1984	992097	173984	743165	1909248
	2005	2067741	232261	-----	-----
	2007	2285551	-----	1411939	3697490
	1960-74	6,6	5,7	2,1	3,8
Taux de croissance	1974-84	6,7	4,0	0,1	3,5
	1984-2007	6,9	5,8	0,05	4,1

Source : Collecte des données des différentes années au CNSEE par l'auteur

On constate qu'au Congo depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, les villes principales connaissent une croissance accéléré ce qui se justifie bien dans cette étude par une croissance quasi-évolutive du milieu rural qui ne cesse de voir ces jeunes valides quittés en direction des villes.

Tableau 2 : Evolution de la population selon la ville principale et l'année

Année	Villes						Total Urb
	Brazza	p. noire	Dolisie	Nkayi	Ouessou	Mossendjo	
1960	124030	54909	12266	7617	ND	ND	198822
1974	302459	140367	28577	28957	ND	ND	500360
1984	585812	294203	49134	36540	11939	ND	992097
2007	1373832	715334	83798	71620	28179	13238	2285551
2015	1606529	782145	90210	79110	32003	17042	2607039

Source : Collecte des données des différentes années au CNSEE par l'auteur

On peut lire de ce tableau que la ville de Brazzaville capitale politique du pays et celle de Pointe –Noire économique n'ont pas encore cessé de recevoir l'afflux des migrants si on peut parler de la présence massive des étrangers à Brazzaville dans les arrondissements comme Poto-poto et Mounkali, il ya lieu de mettre un accent particulier sur l'attrance de cette ville vis-à-vis des ruraux, avec l'arrivée massive dès la fin de la Guerre du 5 juin 1997.Cet

exode rural à fait de que Brazzaville puisse s'étendre à un rythme que le système cadastral n'avait pas prévu. On assiste à des quartiers sans électricité, sans école, hôpital, eau. Les estimations (KOUA OBA Jovial et NZAOU STONE, CNSEE ,2011) montre bien que si les mesures urgentes ne sont pas prise pour ralentir l'exode rural, en aura au moins 70% des congolais qui vont vivre dans les villes d'ici 2015. Cette évolution vertigineuse fait qu'au lieu de 7 arrondissements et ceci en l'espace de 10 ans le 6 arrondissement va être scindé en 2 du fait qu'il devient l'arrondissement le plus peuplé de Brazzaville avec 337986 soit 25% de la population de Brazzaville (RG pH 2007) selon ce même rapport 63 % des habitants de cet arrondissement sont nés ailleurs.

Tableau 3 : Taux de croissance de la population de chaque ville

Ville	Années				
	1960-1974	1974-1984	1984-2007	2007-2015	
Brazza	6,4	6,6	8,2	8,9	
P noire	5,3	7,4	8,6	9,0	
Dolisie	6,0	5,4	4,9	4,1	
Nkayi	9,5	2,3	2,0	1,8	
Mossendjo	4,7	1,9	1,2	0,8	
Ouessou	5,8	2,6	1,7	1,2	
ensemble	6,6	6,8	7,5	8,8	

Source : Collecte des données des différentes années au CNSEE par l'auteur (les pourcentages sont calculés par l'auteur)

Les deux principales villes du Congo en l'absence des modèles de gestions décentralisée qui devrait mettre en lumière le contenu même démocratie local. L'intérêt que présente un tel tableau est manifeste dans cette période au cours de laquelle les pouvoirs publics devraient assumer une part de responsabilité.

Tableau 4 : Indice de concentration urbaine

Année	Effectif Brazza	Pourcentage	Eff (Brazza+P. noire	pourcentage
1960	124030	46	19137	38
1974	302459	60	442826	40
1984	585812	59	880982	48
2007	1373382	62	2088716	57
2015	1565411	65	2214217	63

Source : Collecte des données des différentes années au CNSEE par l'auteur

Le rythme de la croissance de Brazzaville est en accélération, le poids des nuisances (pollution, difficultés de transport de logement d'approvisionnement en eau).

Bien que le rapport entre ruraux et citadins soit de plus en plus partout en faveur des deuxièmes, la différence numérique entre les uns et les autres, pour un certain nombre d'Etats, tend à s'élever en beaucoup. C'est le cas de la République du Congo (Brazzaville), où les villes principales se sont récemment développées dans des proportions inattendues. En 1954-1955, Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie, toutes trois situées dans la partie méridionale du pays le long du chemin de fer Congo-Océan, rassemblaient 135 000 habitants, soit 16 à 17 % de la population totale. Même si l'on avait ajouté à cela les habitants des petits chefs-lieux, et en général des agglomérations de brousse dites « centres extra-coutumiers », on ne serait certainement pas arrivé à 20 %. Aujourd'hui, compte tenu de recensements divers et des estimations raisonnables qui peuvent être faites, il faut admettre que 58 % de la population du pays ne vivent plus dans les villages. Si Dolisie a seulement maintenu ses effectifs (12 500 habitants), Brazzaville est passé à 135000 habitants en 1961 (et sans doute près de 150000 aujourd'hui). Pointe-Noire a littéralement bondi de 54000 à 80000 habitants et une nouvelle agglomération Dolisie en expansion. Presque tous les centres extra-coutumiers ont vu se gonfler leurs effectifs, et on peut leur attribuer 75 000 habitants. Il y aurait donc, en 1963, 330 000 citadins et « semi-urbanisés » contre 520 000 ruraux. Or, le fait essentiel est que cette migration intérieure massive n'a pas été la conséquence ou le corollaire d'une évolution économique correspondant à l'ampleur d'un tel mouvement : ces chiffres sont hors de proportion avec le développement industriel et commercial du pays. Il faut donc essayer d'analyser un phénomène qui présente des caractères originaux, et dresser un tableau de ses conséquences tant au niveau de la brousse qu'à celui de la ville.

L'hypothèse d'une croissance identique en ville et à la campagne est-elle réaliste ?

La croissance des villes répond-elle toujours à une rationalité économique ?

Existe-t-il une taille optimale des villes. Paulbairoch a estimé l'optimum compris entre 200 et 500.000 habitants et le maximum (au-delà duquel les avantages économiques de la croissance urbaine disparaissent) compris entre 500 et 600.000 habitants. A ces interrogations au travers desquelles s'est joué l'avenir de ville principale du Congo, nous avons formulé l'hypothèse selon laquelle :

PROBLEME CONCEPTUEL

Il existe une grande hétérogénéité de définition : en France, une ville est une agglomération (continuité de l'habitat d'au moins 2000 personnes. Au Venezuela et au Mexique, la population urbaine est la population des localités de plus de 2500 habitants. Au Brésil ce critère est administratif, en Argentine 2000 habitants. En Inde plus de 5000 habitants avec plus de 100 habitants au Km² avec plus de ¾ des actifs masculins employés hors de l'agriculture. Au Congo, c'est 2000 habitants. Taux d'urbanisation est le rapport entre la population urbaine et la population totale (%) varie en fonction des définitions et du degré d'urbanisation dans le pays 65% au Brésil et Mexique

Croissance urbaine : c'est la croissance et migration

Les villes augmentent sous l'effet de leur propre dynamique donc croissance naturelle (naissance-décès) et sous l'effet des migrations (exode rural).

Le concept d'urbain et rural

Selon l'administration du territoire, le milieu urbain comprend pour chaque département la commune et pour le milieu rural aussi bien les districts et les villages. La définition d'urbain manque ainsi de pertinence car l'espace géographique reconnu comme étant le milieu urbain par l'autorité administrative résulte plus d'une commodité politique que d'une vue objective du fait urbain. Nous désignerons dans cette étude, de façon différente, la commune par le terme de ville principale. Jusqu'à en 1974 le nombre de villes principales demeure égal à quatre : Brazzaville, Pointe-Noire, Loubomo et Nkayi, par contre entre 1974 et 1984, s'ajoute deux autres communes, Ouesso et Mossedjo. Actuellement les centres urbains secondaires sont les chefs lieux des départements

.Owando,Loudima,Gamboma,Sibiti,Madigou,Mindouli ,Makoua,Mossaka,Makabana, Mouyondji,Impfondo,loutété,Kinkala et djambala.Il faut notamment souligner que les critères retenus par les pouvoirs publics pour circonscrire le fait urbain esculent du milieu urbain les petites villes désignés sous le termes de chefs-lieux qui sont classées dans le milieu rural. Cela sous estime certes le volume de la population urbaine mais n'enlève rien d'acuité du problème posé par les villes principales qui ressemblent plus de la moitié de la population têt Cet attrait exercé par les villes sur les ruraux a accru le chômage urbain et la mise en place d'un nouvel ensemble de relations qui font des villes des lieux où s'entremêlent les traditions et le modernisme .Conçues pour abrité une population relativement déterminée et sur des sites appropriés, ces villes offrent aujourd'hui un nouveau visage et doivent faire face à de grand changement en matière d'occupation des sols. Disposer d'une parcelle de terrain et y construire, pour échapper aux charges locatives est le souci majeur. Il sera question de faire un bilan et les perspectives d'avenir des villes congolaises jusqu'en 2020 avec des techniques de projection démographique.

Conçue pour abriter une population relativement déterminée et sur des sites appropriés, la ville offre aujourd'hui un nouveau visage et doit faire face à de grands changements en matière d'occupation des sols.

Disposer d'une parcelle de terrain et y construire, pour échapper aux charges locatives est le souci principal de tout citoyen de Brazzaville. Malheureusement ce besoin vital ne tient souvent pas compte des règles d'urbanisme. On assiste donc à l'occupation des zones sensibles aux érosions .A coté des problèmes liés aux catastrophes naturels. Brazzaville est aussi confronté à des agissements inciviques de certains citoyens qui se complaisent dans l'occupation des espaces publics réservés. Ces individus le font parfois avec le concours des propriétés foncières véreux .Cas du cimetière d'itatolo.Malgré la mise en place d'une commission pour le recensement des espaces publics à Brazzaville et la tenue de différentes réunions avec toutes les parties. Ces actions ne font que continuer. Nous y reviendrons plus loin. Si aucune mesure n'est prise pour sauvegarder ces espaces, on se trouve dans des quartiers sans espace public comme (Nkombo). Ce qui font que les citoyens en manque de terrain vont se discuter les places avec les morts. Les images des lignes qui suivent illustrent bien se désir ardent de cohabitation entre les morts et les vivants.

Tableau 5 : lieu de résidence en zone urbaine-rurale et répartition de la population

filles	urbain	rural	Total	% de la population total
10-14	43,3	56,7	100	6,6
15-19	47,3	52,7	100	5,4
garçons				
10-14	34,6	65,4	100	6,5
15-19	42,9	57,1	100	4,9

Source : Eds 2005

1.1.2. - Origine et caractères des migrations internes

‘Les villes étant ici de développement récent, leur croissance est le résultat de deux causes d’importance inégale: un excédent de naissances par rapport aux décès; un apport extérieur permanent. La première joue depuis peu, mais elle est très accentuée, parce que la natalité est forte, comme nous le verrons plus loin. Cependant, une très grande proportion des citoyens est née en brousse, et n’est venue s’installer en ville qu’à la fin de l’adolescence ou à l’âge adulte. Toutes les cités urbaines, même les centres secondaires, sont encore le produit direct d’un exode rural. Mais pourquoi les paysans quittent-ils leurs villages? Pourquoi vont-ils en ville? Pour le comprendre, il faut rappeler sommairement ce qu’était la situation autrefois.

1. 1.3- La situation précoloniale.

Avant la pénétration européenne, la population du Congo était purement rurale. Même les capitales - M’Bé, résidence du roi Makoko à qui Brazza eut à faire; Diosso, résidence de Ma Loango, souverain des Vili de la côte atlantique, étaient de peu d’ampleur, et comportaient une majorité d’agriculteurs. L’importance moyenne des villages est sujette à discussion : les témoignages d’explorateurs et de voyageurs ne sont jamais que le produit d’impressions globales, et non, bien sûr, de recensements. Or, il était - et il est encore facile aujourd’hui de se laisser abuser par le nombre des cases, chaque famille en ayant au moins deux, parfois trois ou quatre. Cette coutume donne à l’agglomération un développement en

surface sans commune mesure avec ses effectifs réels. Il nous semble d'ailleurs que l'existence de très gros villages est assez incompatible avec le maintien d'une agriculture à longue jachère, qui est pratiquée ici. Lorsque les habitants deviennent trop nombreux, ils rassemblent en petits hameaux appelés campements. Cependant, la situation pouvait être différente là où la population vivait surtout de pêche, le long du fleuve Congo et de l'Oubangui, ou en bordure de l'Océan, les impératifs agricoles ne jouant plus de la même façon, a entraîné une mauvaise répartition de cette population avec une attraction vers les villes.

1.1.4. Destruction de l'espace urbain et rural

Les quartiers récents sans que les pouvoirs publics aient équipés sont d'accès très difficile à Brazzaville (67,68, 69, 610, 611,612.c'est dans ces quartiers que les problèmes d'érosions et d'ensablement sont les plus fréquents. Les problèmes d'évacuations des eaux pluviales et usées ainsi qu'à la collecte des ordures ménagères.

1.1.5. Evacuation des eaux usées et des excréta

Quand aux excréta et eaux usées, le système d'assainissement est individuelle et est fonction de différents critères :

On distingue :

Les puisards et fosses septiques ;

Les fosses d'aisance sans parois cimentés (ces fosses une fois remplies sont bouchées et remplacées à un autre endroit de la parcelle) On assiste donc à l'apparition des pratiques malsaines d'évacuation manuelle des excréments dans les quartiers. Il s'agit :

Enfouissement des boues non stabilisés retirées des fosses dans les trous creusés à l'intérieur des parcelles ou dans la rue adjacente :

Déversement des boues dans la rue, les caniveaux ou les collecteurs naturels et artificiels lors de la pluie ;

La mise en place d'un système dénommé « automatique » qui consiste à retirer une fosse d'aisance à un marigot ou un collecteur proche à l'aide d'un tuyau PVC.

Les eaux usées ménagères et de douche sont déversées dans un puisard, dans la parcelle ou dans la rue.

1.1.6. Les plus récentes modifications.

La pénétration européenne a perturbé cet équilibre socio-économique en introduisant directement ou indirectement l'économie monétaire. Le commerce de traite a commencé par donner une valeur à des produits qui n'en avaient pas (le caoutchouc par exemple), ou n'en avaient que peu. Il a introduit en contrepartie des marchandises nouvelles (vêtements, armes à feu) ou rares (le sel a été très souvent un objet d'échange), et surtout l'argent, permettant à chacun de se fournir dans le faitoteries. La création d'emplois salariés (traitant, laptot, interprète, boy, manœuvre..) a permis à un certain nombre d'individus d'échapper à la tutelle de la collectivité, en se procurant de la nourriture sans cultiver le sol eux-mêmes. Enfin, la fondation de villes a modifié les conditions d'existence d'une société où tout le monde était jusque là producteur de denrées vivrières. Il y eut désormais une catégorie de consommateurs non-producteurs, et partant, un commerce nécessaire au ravitaillement des agglomérations urbaines.

Le regroupement par ethnies, tendance générale des immigrés, constitue des quartiers à dominance Lari, ou Mbochi, ou Téké, etc. ... Outre que cela n'est pas vrai partout, les familles se trouvent de toute façon dissociées, fragmentées ; elles comptent en général moins de collatéraux, et ses membres jouissent, vis-à-vis de leur lignage, d'une indépendance beaucoup plus grande qu'en brousse. Si certaines coutumes se perpétuent en ville, elles y sont bien moins contraignantes, et l'on assiste même à la disparition progressive de beaucoup d'entre elles. D'autres facteurs jouent aussi dans le même sens, qui sont plus spécifiquement psychologiques. Nous n'insisterons pas sur les avantages que présente la ville dans le domaine des distractions. Si les bars, voire les dancings, se sont multipliés dans les chefs-lieux (mais pas dans les villages), ils font cependant piètre figure auprès de ceux qui sont ouverts quotidiennement à Brazzaville ou Pointe-Noire. Il n'y a pas de cinémas, en brousse, et les ruraux doivent se contenter de passages nécessairement rares d'un camion-cinéma (Ministère de l'Information ou Secrétariat social). La ville est aussi l'endroit où s'affrontent les équipes de football qui font toujours le plein des stades; où ont lieu les défilés et les grandes réjouissances des fêtes nationales et des visites officielles. Dans une autre optique, elle offre, la possibilité d'une nourriture plus variée et plus agréable, d'un ravitaillement constant en marchandises d'importation qui, pour certains, sont devenues indispensables. Enfin, on a maintes fois souligné combien l'immigration appelle l'immigration : celui qui a

réussi fait aussitôt venir son frère, son neveu, son cousin, pour lui donner aussi sa chance. Ce dernier aspect de l'exode rural s'est renforcé depuis quelques années du fait de la situation politique. Ce n'est certainement pas un hasard si le gonflement massif des effectifs de Brazzaville est dû surtout à des originaires du Pool, où habitent les populations Lari, groupe ethnique qui a fourni une grande partie des fonctionnaires et de la haute administration. Preuve a *contrario*, le contingent des immigrants du Nord, fief électoral de l'ancien parti d'opposition M.S.A. n'a pas varié depuis dix ans. Cette analyse des facteurs de l'émigration rurale nous amène à conclure qu'on se trouve à la fois en face d'une attraction au niveau de la ville, et d'une répulsion au niveau du village. Toutes deux se conjuguent donc pour donner naissance à un grand mouvement d'exode, dont les effets se font sentir partout, aussi bien dans les zones de départ que dans les principaux points de concentration.

-

1.1.7. Les caractères d'Emigration rurale.

Il est indispensable de faire une analyse rapide, quantitative et qualitative, de l'émigration intérieure. Il s'agit d'abord d'un mouvement important. S'il n'existe pas de contrôle officiel, la circulation étant libre, on peut cependant retrouver sur les (monographies de villages), la trace des émigrés. Ceux-ci sont en effet rayés de la liste, et mention est faite parfois de leur destination. Une simple lecture permet de constater qu'aucun village n'est épargné. Les recensements urbains laissent en outre apparaître que, parmi les adultes, les (nés sur place) ne représentent qu'une faible proportion. Les plus de 20 ans constituant à peu près la moitié de la population citadine, il est normal d'admettre que les immigrants actuels sont au moins 150000. Il conviendrait en outre d'ajouter à ce chiffre tous les mineurs qui ont accompagné leurs parents. On peut d'ailleurs remarquer que les effectifs de la population rurale sont partout stationnaires, ou seulement en très légère croissance; mais la plupart du temps, celle-ci peut être attribuée à une plus grande précision des recensements. Il est donc probable que l'urbanisation absorbe la quasi-totalité du croît naturel estimé aujourd'hui à 1,7 % par an. Il y a donc là, pour la brousse, une perte réelle de substance, que compense très mal le retour d'un certain nombre de personnes âgées qui se retirent dans leur région d'origine. Cet exode est avant tout un mouvement de jeunes, ce qu'il est aisé de comprendre : les jeunes ont davantage besoin d'argent que leurs aînés (pour le paiement de la dot en particulier); ils sont, 'comme nous l'avons dit plus haut, moins attachés aux coutumes, et ont souvent un intérêt personnel à s'affranchir. Il est évident aussi que le marché urbain du travail offre plus de possibilités aux jeunes adultes qu'aux autres, soit que, sont rendement soit meilleur, soit que leur qualification professionnelle ait plus de chances de s'améliorer. Enfin, il faut penser

que ce sont les jeunes qui ont l'esprit plus aventureux et indépendant. L'analyse qualitative prouve enfin que les hommes partent plus que les femmes, Il est certain que ceux-là disposent de plus de loisirs que leurs compagnes: la fin des guerres intertribales a libéré l'homme de sa tâche traditionnelle de défenseur; comme la coutume le décharge des travaux agricoles (au moins en ce qui concerne la production des vivres), il s'est trouvé **(disponible)** sans que rien ne vienne l'occuper.

1.2. LES FACTEURS DE L'URBANISATION

1.2.1. Le Mouvement naturel dans les villes principales

Pour cerner la problématique du développement urbain au Congo, il ne suffit pas seulement de considérer les villes sous l'angle de la croissance de leur population, mais il paraît important de prendre en compte certaines relations qui existent entre cette croissance et certains phénomènes démographiques comme la fécondité, la mortalité, les migrations et la reclassification des localités en milieu urbain. Ces aspects constituent les composantes et aussi les facteurs essentiels de la croissance urbaine. Avant de déterminer la contribution de chacune de ces composantes dans la croissance urbaine, il est vraiment utile de dégager d'abord une vue globale de l'évolution de chacune d'elles depuis 1960.

1.2.1.1. La natalité

Les niveaux de natalité mesurés en 1960,1974 ,1984 et 2007 indiquent une natalité élevée en milieu urbain (tableau 3).les données disponibles indiquent respectivement pour chacune de ces années, un taux brut de natalité (TBN) de 45% ,42,% 44% et 42%.Si jusqu'en 1974 elle semblait plus faible qu'en milieu rural (50%), en 2007 par contre la natalité urbaine est relativement plus élevée que celle en zone rural 40%, Ce haut niveau de natalité explique en partie la structure jeune de la population urbaine et l'absence de changement profond, en rapport avec la baisse de la mortalité. Cette forte natalité serait liée à l'amélioration des infrastructures sanitaires à Brazzaville et à Pointe-Noire, à l'augmentation du niveau de vie, mais aussi du fait que celle-ci se caractérise par une entrée massive de gens en âge de procréer.

Tableau 6 : TBN par unité administrative et par année

Libellé	Année			
	1960	1974	1984	2007
Ens Urbain	45	42	44	43
Rural	50	50	40	41
Ens pays	47	46	42	42

Source : Collecte des données des différentes années au CNSEE par l'auteur

1.2.1.2. La mortalité

Il ressort des estimations (Tati, 1989 et Eds 2005) et malgré la prudence à observer vis-à-vis des résultats, que la mortalité urbaine (infantile surtout) accuse une tendance très nette à la baisse. Cette dernière a eu des répercussions sensibles puisque l'espérance de vie à la naissance passe de 50 ans en 1974, 53 ans en 1984 avec un gain de vie de 3 ans et 51 ans en 2007, ce dernier chiffre en baisse peut être le résultat des événements que le pays a connus (Guerre civile de 1997) qui a détruit le tissu social congolais. Toutefois, il sied de dire que toutes les actions visant à améliorer l'état de santé des populations ont très largement profité aux centres urbains et particulièrement à Brazzaville (CHU et l'hôpital militaire) Pointe-Noire (l'hôpital Pierre MOBENGO).

1.3. CONSEQUENCES DE L'URBANISATION ET DE L'EXODE RURAL

Au Congo, le déséquilibre entre les villes et les campagnes a atteint un niveau tel que le défi que les pouvoirs publics tentent de relever à travers quelques projets de développement rural, est celui de rompre l'isolement physique et psychologique des ruraux et de revaloriser leurs conditions d'existence et de reproduction tout en contribuant à réaménager l'espace national. Le constat fait montre au Congo que les mouvements migratoires de la population vers la ville conservent une forte ampleur. L'exode rural qui préoccupe tant les pouvoirs publics, concerne des départements entières et met en péril à moyen terme l'avenir économique de ces départements. En effet ; dans les départements ruraux, c'est essentiellement une population jeune ; comme nous l'avons vu en quête d'un meilleur emploi ou d'un nouveau mode de vie ; qui quitte ces départements ; ce qui entraîne une perte certaine du potentiel productif rural.

La croissance lente et le vieillissement de la population rural, c'est réellement impliqué dans les activités agricoles étant en baisse, pose tout le problème du développement agricole. Le fait le plus significatif est que chaque rural doit faire vivre un nombre de plus en plus important de personnes alors que la productivité agricole stagne et même régresse (balance commerciale déficitaire).

Tableau 7: Evolution de l'importance de la population rural par rapport à la population totale(T) et urbain.

Année	Ratio T/R	Ratio U/R
1974	1,347	0,371
1984	2,082	1,082
2005	2,245	1,244
2007	2,817	1,697
2011	3,009	1,928

1.3.1. Les conséquences de l'exode rural

1.3.1.1. - Les conséquences dans le monde rural.

a) Les conséquences démographiques.

Nous avons déjà indiqué que la masse des départs contribuait à maintenir la population des campagnes à un niveau qu'elle avait atteint il y a de nombreuses années. Compte tenu du caractère beaucoup plus complet et précis des recensements récents, on peut même se demander si cette apparente stagnation ne cache pas un réel déclin. Il est de fait que la plupart des villages voient leurs effectifs diminuer de façon très nette ; c'est l'augmentation corrélative des chefs-lieux qui compense cette régression, mais le phénomène n'en est pas moins réel. Cela se traduit par un plus grand nombre de villages ayant moins de 50 habitants. On en compte plusieurs centaines, surtout dans les sous-préfectures dont le centre administratif s'est particulièrement développé.

La première est que la brousse se trouve privée de ses meilleurs procréateurs: c'est entre 20 et 40 ans que l'exode rural recrute ses candidats, tant parmi les hommes que parmi les femmes, et le départ des classes les plus fécondes ne peuvent que faire baisser la natalité. Il existe des

différences régionales assez marquées parce que des facteurs ethniques ; et sociaux interviennent. La deuxième conséquence, c'est le vieillissement marqué de la population des villages. Dans tout le Nord-Congo (250 000 habitants), par exemple, on constate que le quart des effectifs atteint ou dépasse 45 ans, ce qui est considérable dans un pays où l'espérance de vie à la naissance n'est encore que d'une quarantaine d'années. Le nombre des adultes jeunes est, par voie de conséquence, bien faible: ils se trouvent en quelque sorte écrasés entre les moins de 20 ans (35 à 40 % de la population) et les plus de 40 ans (30 %), dont ils supportent en grande partie la charge. Ce n'est pas une situation humaine bien saine pour le développement d'un territoire. Il faut ajouter qu'à l'intérieur de cette même catégorie, l'émigration sélective a créé un net déséquilibre entre les deux sexes: au-dessus de 20 ans, en général, les femmes sont plus nombreuses que les hommes de façon très nette. Entre 20 et 39 ans, la proportion est assez constamment de 2 hommes pour 3 femmes. Nous citerons encore cet exemple qui nous paraît caractéristique : sur les 250 000 habitants du Congo septentrional, 27 500 seulement sont des hommes de 20 à 39 ans; ce qui en fait un pour 10 kilomètres carrés

b) Les conséquences économiques.

Nous voudrions insister quelque peu sur les conséquences économiques de cette situation : elle réduit beaucoup les possibilités de progrès et elle accentue le déséquilibre général entre production et consommation de denrées vivrières. C'est en effet parmi les jeunes paysans attirés par la ville que se trouvent les éléments les plus dynamiques, les plus disposés à adopter techniques et cultures nouvelles. Leur départ même prouve qu'il y a en eux un certain goût du risque, qui aurait gagné à être employé sur place: ce n'est pas avec des vieillards qu'on fait une révolution agricole. De plus, la densité de population étant déjà faible (2,3 h/km², mais 1,7 h/km² seulement si l'on ne tient compte que de la population rurale), si beaucoup partent, sur qui peuvent reposer les cultures de plantation (café, cacao, tabac, riz) qu'il serait urgent de développer? Le potentiel humain, déjà faible, risque de tomber au dessous du minimum nécessaire à toute expérience d'animation rurale et la production, dans les meilleures conditions, ne dépasse pas le tonnage au-dessous duquel la commercialisation est toujours déficitaire.

Or, les femmes ne peuvent prendre que partiellement cette charge supplémentaire ; elle incombe surtout aux hommes. Plus grave peut-être dans ses effets immédiats est le déséquilibre évoqué ci dessus. C'est que l'exode rural, au Congo, (et cela est vrai pour bien d'autres pays d'Afrique noire) n'a pas été contemporain d'une mécanisation de l'agriculture

qui l'aurait provoqué ou suivi. Le départ d'un certain nombre de ruraux et surtout de rurales n'a été suivi d'aucun progrès dans les techniques de production: manioc, arachides, noix de palme se cultivent ou se récoltent toujours de la même façon, et leurs rendements n'ont pas changé. Sans doute les gros marchés de consommation urbains ont-ils été un stimulant pour leur arrière-pays, et l'appât du gain a incité les producteurs restants à étendre les surfaces cultivées. Le problème se résout encore facilement pour Brazzaville, dont les environs sont parmi les plus peuplés du Congo et les moins ingrats quant aux sols. Il n'en est pas de même à Pointe-Noire, située dans une région peu habitée, aux sols très pauvres et largement déforestés

1. 3.2. - Les conséquences de l'urbanisation.

a) Un paysage particulier.

L'afflux des immigrants ruraux a rapidement posé aux autorités un problème d'organisation de l'espace urbain. Les principes généraux qui ont été suivis ont donné aux villes - qu'il s'agisse des grandes cités ou des petits chefs-lieux - un aspect qui, à quelques nuances près, est le même partout. On retrouve en effet deux caractères constants : la séparation des (quartiers) et l'extension en surface. Il est indiscutable que si le premier a procédé d'un état d'esprit ségrégationniste, il apportait aussi une solution à des problèmes d'ordre pratique (cultures vivrières à proximité des cases, tam-tam nocturnes longs et fréquents), que posait la coexistence de deux groupes aux genres de vie totalement opposés

b) Une structure de la population anormale.

Il est facile d'imaginer que la structure démographique de la population urbaine s'oppose, dans une large mesure, à celle de la population rurale. C'est évidemment une population jeune, et même très jeune, à la fois pour ses adultes dont la grande majorité a moins de 40 ans, et par ses enfants qui sont extrêmement nombreux. Sait-on par exemple que l'âge moyen du sexe féminin à Bacongo est de 18 ans? Celui du sexe masculin de 19 ans ? La répartition par grands groupes d'âge est significative. Voici par exemple celle de Pointe-Noire en 1962: jusqu'à 19 ans, 54,1 % ; de 20 à 39 Or, c'est en ville que se trouve la majorité des moyens et hauts salariés. Taux de natalité élevés, taux de mortalité réduits: nous sommes fondés à dire que la croissance naturelle de la population urbaine par excédent de naissance est forte. Autre caractère qui n'étonnera pas : le déséquilibre entre les sexes, au profit des hommes, au-dessus

de 20 ans. Il est d'autant plus accentué que les âges sont plus élevés, parce que l'émigration est plus familiale aujourd'hui qu'autrefois. C'est ainsi qu'à Pointe-Noire, le taux de masculinité est de 116 entre 30 et 39 ans et 172 % entre 40 et 49 ans. Cette donnée d'ensemble cache d'ailleurs de profondes différences entre les groupes ethniques : ceux qui habitent à proximité de la ville ont une structure assez normale (Vili à Pointe-Noire; Bacongo et Balali à Brazzaville).

✓ **La santé en milieu urbain**

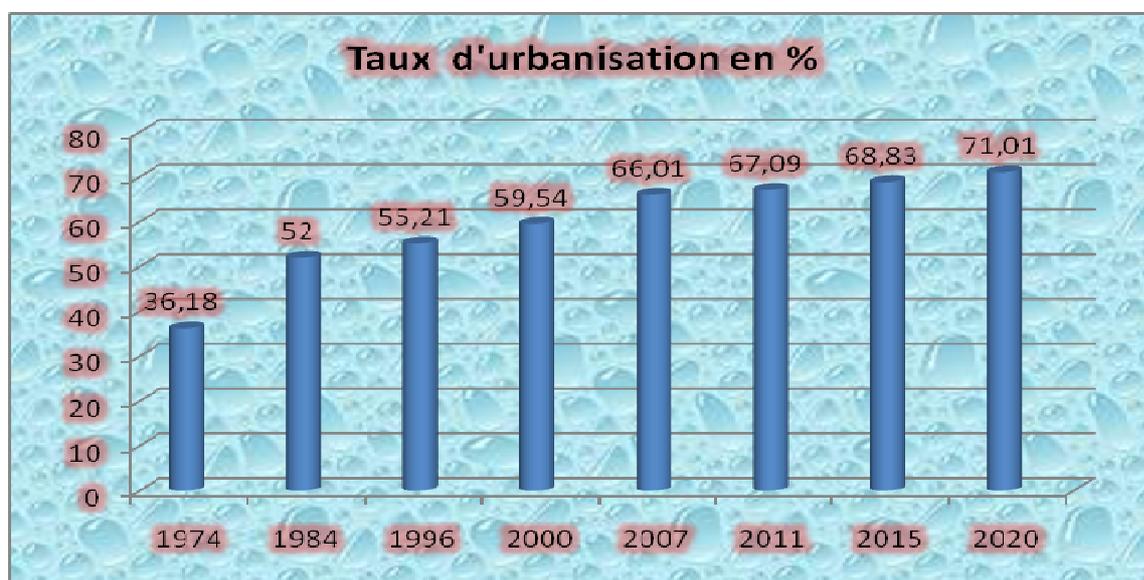
Les statistiques sanitaires présentent actuellement beaucoup de lacunes. Elles sont essentiellement parcellaires et se limitent aux seules informations relatives à l'équipement sanitaire national et aux activités des services de santé.

Il ressort globalement des données disponibles que la distribution des services sanitaire reflète celle de la population du pays. Les formations sanitaires ont la particularité d'être concentré dans les grands centres urbains. C'est ainsi par exemple qu'en 1992, 15% de formation sanitaire et 27 % des lits destinés à l'hospitalisation se trouvent à Brazzaville fait que le pays soit fortement urbanisé explique cette situation. Le taux de croissance des formations sanitaires est de 3,9% au de la période 1985-1990 (Ministère de la Santé 1990), alors qu'il est de 6,6% pour la population urbaine. Les problèmes de santé en milieu urbain sont aussi aggravés par les mauvaises conditions de vie dans lesquelles vit la majorité des résidents urbains 'accès aux services de santé tout comme au logement convenable demeure difficile pour la majorité des résidents urbains.

✓ **L'éducation en milieu urbain**

D'une façon générale, le système éducatif au Congo a connu un développement considérable et régulier depuis l'indépendance jusqu'au début des la guerre civile de 1997. Toutefois, la scolarisation est plus un fait urbain que national. L'infrastructure scolaire est largement concentrée en milieu urbain et principalement dans les deux grandes villes. Cependant, ces installation scolaire dont bénéficie exclusivement le milieu urbain au Congo ne semble pas satisfaire la demande exprimée par la population scolarisable qui y réside obligée de s'orienter vers les écoles privées qui poussent comme des champignons parfois non agréé. Quant à l'enseignement supérieur, l'université Marien NGOUABI l'unique structure se trouve à Brazzaville largement dépasse par l'ampleur des étudiants (Koua oba Jovial, 2010 IFORD).

Malgré la forte croissance démographique des villes, les problèmes de trafic sont devenus aigus à Brazzaville et Pointe-Noire que dans beaucoup d'autres métropoles d'Afrique ou d'Amérique latine. Cela résulte probablement au nombre des voitures, aux manques nouvelles artères pour désengorger les grandes avenues chargées et de la mauvaise structuration du réseau routier dans ces deux villes, le manque d'une société de transport interurbain comme au Cameroun depuis la faillite de la Société des Transports de Brazzaville (STB) cette dernière qui a fonctionnée de façon satisfaisante jusqu'en 1991. On connaît aujourd'hui aux heures de pointe de longs fils de voitures bloquées par des embouteillages gigantesques comme à Yaoundé, Lagos etc. Malgré ceci un notre problème demeure aussi : le bitumage des artères secondaires surtout dans les arrondissements à forte densité démographique et la maintenance de celles qui le sont déjà. Si à Brazzaville, ce problème semble avoir trouvé en partie une solution avec la gestion pendant trois années consécutives de la politique de la municipalisation accélérée, il n'en est pas le cas à pointe noire ou l'état de la majorité des routes de la ville laisse à désirer. Dans les autres villes principales, la situation est pire.



1.3.3. La main d'œuvre et l'emploi dans les villes

Le mouvement d'exode rural a jeté, et jette encore, sur le marché urbain du travail, une masse de main-d'œuvre en grande partie non spécialisée, sans commune mesure avec les

possibilités réelles d'embauche. C'est qu'en effet, si le départ des ruraux n'a pas été accompagné par une évolution des techniques agricoles, leur venue en ville n'a pas davantage et a été suscitée par une industrialisation massive. Bien entendu, il y a eu certains besoins pendant la période d'équipement maximum et de grands travaux : construction du port de Pointe-Noire et du C.F.C.O. avant 1940, construction de la capitale surtout entre 1942 et 1948; plus près de nous, développement de la Société Industrielle et Agricole du Niari (S.I.A.N.) à Jacob, recrutement massif dans les différents services administratifs. Mais tout se passe comme si l'appel se trouvait plusieurs fois amplifié, et prenait une résonance démesurée. Il en résulte que la migration vers les villes est plus économique.

Le développement urbain a eu des conséquences en termes de création d'emplois. Les besoins en mains d'œuvre de l'économie des villes ont été à la base d'une immigration importante et permanente motivée en grande partie par les perspectives plus larges d'emplois. Si dans un premier temps, l'accroissement rapide de la population active a été masqué par une offre d'emploi largement artificielle, il s'est avéré par la suite que cet accroissement pose un problème dans un contexte de la récession nationale. Progression les capacités d'absorption de la main d'œuvre se sont réduites dans le secteur moderne de l'économie des villes, parallèlement à ce processus, le secteur informel s'est affirmé comme une alternative à cette crise de l'emploi urbain. L'évolution de la structure professionnelle qui est en quelque sorte un indicateur des relations entre urbanisation et développement montre, d'une manière globale, que la main d'œuvre est en majorité impliquée dans les activités qui n'exigent pas de qualifications précises telles que celles relatives à l'industrie. D'ailleurs l'emploi industriel est peu important même dans les deux grandes villes. Les caractéristiques professionnelles laissent plutôt entrevoir une forte présence des activités des secteurs informels, surtout pour le commerce, et des services du secteur moderne.

✓ L'eau

En effet, l'extension non maîtrisée des quartiers et des villes ne s'accompagne pas d'une augmentation de la capacité de production et de prestations de services de la SNDE. Ainsi, même dans les grandes villes comme Brazzaville et Pointe-Noire, les populations n'accèdent pas facilement à l'eau potable toute la journée à cause des coupures intempestives. Les populations de ces villes sont astreintes à l'attente de l'eau à des heures indues ou à en acheter à des coûts exorbitants ou encore à recourir à d'autres sources d'eau non traitée. EDS1-

2005. Dans certains quartiers de Brazzaville Nord on se trouve avec des quartiers dépourvus en eau qui est une source vitale reste une corvée pour les ménages et un frein au développement car, ces derniers sont bien obligés à faire recours aux sources non protégées. L'installation des forages par certains organismes ou partenaires au développement contribue à améliorer cette situation.

Photo 1 : Source d'eau aménagée par le PNUD dans le quartier 67 de Brazzaville

Photo prise par l'auteur en date du 5 /10/2011. Au total deux places ont été aménagées, dont les habitants devaient contribuer pour 200frs CFA le mois pour l'entretien malheureusement le manque d'engouement dans le versement des cotisations a fait l'autre source aménagée ne fonctionner plus. L'aide des personnes de bonnes volontés, des ONG est sollicitée.

1.3.3. Problèmes d'aménagement urbain

L'extension périphérique de la ville n'est pas toujours suivie par un habitat convenable ou par une offre de services sociaux (éducation et santé) compatible avec la taille de la population (BM, 1990).

1.3.3.1. Occupation de l'espace et les caractéristiques de l'habitat urbain

L'accès à la propriété foncière (terrain logement) dans les villes congolaises est le reflet du phénomène de la sur-densification des quartiers. Ce dernier est le plus remarquable dans les deux plus grandes villes qui croissent rapidement. L'examen de la situation des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire montre qu'elles ne s'accroissent pas seulement en nombre d'habitat mais aussi en nombre d'habitations même si, comme nous le verrons par la suite, chaque résident urbain n'est pas nécessairement propriétaire de son logement. Il est indéniable que cette croissance démographique. Compte tenu du nombre de migrants qui arrivent dans les deux villes, il se crée d'immenses banlieues où l'habitat ne suit pas toujours les normes et les formes définies par le schéma directeur. Cette urbanisation populaire qui se manifeste tant à la périphérie qu'au centre de la ville reflète largement la composition pour le sol dans laquelle les urbains sont constamment engagés.

Photo 2 illustrative des conséquences de l'urbanisation à Brazzaville (nord)

Comme on peut le constater, la ville de Brazzaville est constituée d'un sol sablo-argileux de faible perméabilité. Ce qui favorise l'infiltration des eaux de pluie. Mais ces sols de faible

cohésion sont sensibles aux érosions dans les terrains pentus dès que la couverture végétale est supprimée, conséquence illustrée par l'image ci-dessous

Cette photo a été prise par l'auteur au quartier Emeraude dans l'arr.6 de Brazzaville le 2-10-2011. Un endroit jadis défendu pour s'installer, l'arrivée massive des occupants anarchiques avec l'idéologie Tout pour le Peuple rien que pour le Peuple, tout ceci sous l'œil de l'autorité municipale et cadastrale, la photo n'est qu'une illustration de l'ampleur du phénomène aux conséquences inattendues.

1.4. POLITIQUES MISES EN ŒUVRE

La question de la distribution spatiale de la population préoccupe constamment les autorités politiques congolais. Les raisons d'une telle préoccupation sont nombreuses et les plus essentielles trouvent leur explication dans la situation du Congo qui est depuis les années caractérisée par les **tendances** relevées dans plus haut dans cette étude.

Actuellement le pays s'attèle à mettre en œuvre une politique de population dans la quelle la distribution spatiale occupe une très grande place. Mais mettre en œuvre une politique de peuplement quelqu'un soit sa nature, n'est pas une idée nouvelle car depuis des années les pouvoirs publics participes à la réalisation de quelques actions visant à remédier à cette épineuse situation. A maintes reprises, l'on a observé des prises de position de l'autorité politique qui se sont traduites par des déclarations suivie parfois de mesures ponctuelles ou déprogrammes pour tenter de modifier la redistribution spéciale de la population dans un sens plus compatible avec les objectifs du développement général. Ce constat justifie la démarche qui consiste à évaluer leur efficacité afin d'ne tirer quelques enseignements pour les futures politiques de développement régional Il nous paraît intéressant de présenter de manière laconique quelques positions gouvernementales sur l'évolution de la population.

1.4.1. Politiques mises en œuvre pour favoriser la répartition spatiale de la population

Au Congo, la répartition de la population n'est pas seulement perçue comme non appropriée, mais elle est depuis longtemps l'objet d'une appréciation des interventions qui visent à équilibrer la population. Au centre des ces interventions se trouve la migration considérée comme le mécanisme pouvant influencer la répartition de la population.

1.4.1.1. Objectif des interventions politiques

De façon générale, la toute dernière esquisse d'aménagement du territoire fait ressortir un objectif qui est celui de déduire des flux des migrants ruraux dans les grandes villes. Cet objectif vise aussi à estomper le déséquilibre entre ville et les campagnes en revalorisant leurs conditions d'existence et de reproduction tout en contribuant au réaménagement spatial. Cet objectif général comporte des objectifs secondaires concernant le peuplement de la partie septentrionale du pays, la mise en valeur ressources des départements de l'intérieur, la promotion du dynamisme départementale grâce à l'implantation des équipements et services³. A ces objectifs sont rattachés d'autres objectifs tels que la maîtrise de la croissance de Brazzaville.

1.4.1.2. Mesures visant à promouvoir le développement

Pour freiner l'exode rural qui accroît le nombre d'urbains sans travail, le gouvernement congolais de 1966 envisageait de refouler tous les sans travaux et leur famille dans leur d'origine. A cet effet chaque travailleur été doté d'une carte de travail .Mais cette décision ne fut qu'un ballon d'essai et fut rapidement abandonné surtout du fait de son caractère autoritaire susceptible de nuire à l'homme politique lui-même. Dès 1969, on observait une le début de la politique de décentralisation administrative caractérisée par une certaine redistribution géographique des fonctionnaires (Anglade, 1992)

Au cours de la période 1970-1979, on ne note pas des mesures significatives susceptibles de réduire l'exode rural dans les grandes villes⁴

Enfin, il faut signaler que dans les villes principales proprement dites des actions gouvernementales sont constamment entreprises en vue d'organiser l'espace urbain. Une réglementation à l'occupation de la terre et à la construction est en vigueur, un prix du foncier soumis à la loi classique du marché (offre-demande) et qui cause une inflation importante dans le domaine foncier⁵. Ces actions, parfois isolées, comportent des aspects dissuasifs dans l'occupation foncière anarchique ; facteur susceptible de stimuler l'immigration urbaine

³ La politique de municipalisation accélérée mise en place par le gouvernement tant à résoudre ce problème, cependant telle quelle est appliquée aujourd'hui, semble s'intéresser aux infrastructures de bases sans tenir compte des besoins réels de la migration vers la ville, et laisse un peu à côté la réduction des écarts de revenus entre la villes et le milieu rural.

⁴ Tout au contraire, certaines de ces politiques étaient susceptibles de l'accroître qui se justifie par la baisse drastique du manioc (aliment de base du Congolais) et les multiples recrutements dans les services d'économies mixte et public.

⁵ Cette partie se termine par l'optisme avec la création de deux ministères distincts : Ministère de la réforme foncière et du Domaine public et le Ministère de l'urbanisme ces deux départements espèrent bien apporteront une partie de solution

1.4.1.3. Effets des programmes

Il s'agit notamment de la politique de retour à la terre avec l'expulsion des gens de Brazzaville en 1966. Le seul effet observé est celui de l'accroissement urbain et peri-urbain. Il n'y a pas eu de Retour à la terre significatifs. Seule la décentralisation⁶ semble être poursuivie en direction des centres urbains secondaires. Malheureusement cet effort gouvernemental n'a pas obtenu les résultats escomptés comme témoigne le faible essor démographique de ces petites villes dont l'existence est d'ailleurs menacée par de nombreux problèmes liés à leurs infrastructures délabrée (avec contribution significatives es différentes guerres que le pays a connues et à la base étroite de leurs activité sociales et économiques. Le poids démographique de trop important de deux villes Brazzaville et Pointe-Noire, ne semble pas du tout s'atténuer du fait de l'importance administrative, politique, sociale, économique, culturelle que les pouvoirs publics leurs accordent.

Effets monétaires : sont relatif aux impôts et redevances versés par les entreprises industrielles aux individus et aux municipalités urbaines. Ces versements permettent, dans la mesure du possible, aux pouvoirs publics de faire face aux frais importants de gestion urbain.

L'immigration urbaine : il est admis qu'en Afrique noire un salaire fait vivre un nombre élevé de personnes. L'étude de Sirven 1992 fondée sur une enquête avait montré qu'à Brazzaville, le nombre de personnes vivant sur un salaire était, en 1992, de 6 ou 7 personnes en moyenne. Pour 75% des ouvriers de Brazzaville, une personne au moins est venue vivre chez eux en attendant de trouver du travail. On entrevoit ainsi le lien avec l'immigration d'origine rurale ou urbaine.

1.5. Suggestions de quelques axes de développement urbain et rural

Nous ne faisons pas ici l'exhaustivité des influences positives qu'elle exerce sur le milieu rural mais, nous soulignons qu'en tant que centre de relais entre ce dernier et le monde extérieur au pays, elle permet la diffusion de la technologie vers la zone rurale. Il ne fait guère de doute que l'urbanisation soit une condition indispensable à l'augmentation de la productivité dans les campagnes. En effet, elle fournit des marchés aux produits agricoles et, surtout, elle contribue à la spécialisation de l'agriculture entre les départements. Si les produits agricoles sont bien rémunérés, les villes fournissent aux zones rurales les facteurs de

⁶ Une telle tentative d'introduire un modèle de production ne pouvait que rencontrer un échec, car, les comportements sociaux et économiques des congolais impliqués étaient de façon prévisible, incompatibles au modèle

production agricole et les biens qui font l'agrément de la vie et incitent directement les agriculteurs à employer des méthodes modernes. Enfin, il faut aussi admettre qu'une concentration de la population (telle que celle qui se manifeste en milieu urbain) permet également d'atteindre des normes d'éducation et de santé qu'il est impossible d'obtenir dans les campagnes, ne serait-ce qu'en raison des distances (économie d'échelle). Nous soulignons que les grands traits de la position des pouvoirs publics, face à la croissance urbaine se traduit par des intentions et des actions visant à améliorer les conditions de vie dans les villes et dans les campagnes. Cette amélioration pourrait atténuer les pressions démographiques dans les villes par une diminution de l'exode rural. Si l'on considère le caractère presque irréversible de l'urbanisation, il est nécessaire d'adopter des politiques qui améliorent les conditions de vie en ville et renforcent les économies urbaine afin que les villes jouent un rôle plus positif dans la production nationale.

Ainsi, compte tenu de la situation observée jusqu'ici sur la nature de l'urbanisation et ses conséquences sur les plans démographiques, économiques et sociales, il est nécessaire de concevoir une politique générale de développement dont l'aménagement du système spatial national, particulièrement la gestion urbaine, ferait une partie intégrante. Il paraît important de mettre en lumière les facteurs profonds qui fondent le développement départemental du pays, notamment :

Le dynamisme départemental et la performance du secteur agricole

L'approvisionnement en logements et en services ;

La gestion urbaine et la préservation de l'environnement,

La participation communautaire ;

Conclusion

Cette étude n'avait pas d'autre but que de dégager ce que nous paraissent être les aspects essentiels de l'urbanisation au Congo. Avec des nuances locales, ils doivent aussi garder leur valeur dans d'autres Etats où le développement des villes a pris une allure explosive. Nous ne voudrions cependant pas terminer sans nous pencher sur un aspect assez inquiétant de l'avenir des citoyens. Dans leur grande majorité, les chômeurs d'aujourd'hui sont des ruraux de naissance, et ils ont tous conservé, avec la brousse, des liens assez étroits; les femmes, en cas

de besoin, retrouvent les réflexes et les devoirs coutumiers. Mais ceci doit changer avec la génération des moins de 20 ans, née citadine, et première couche véritablement urbaine. Pour elle, la brousse est déjà un monde plus lointain, duquel elle ne devra pas attendre un soutien aussi gratuit et actif qu'aujourd'hui. Quant aux jeunes femmes de demain, elles apprennent à l'école que, dans une société évoluée, la femme se charge rarement de nourrir sa famille, qu'elle jouit d'une grande indépendance, et que l'élégance et la coquetterie lui sont une arme efficace dans l'existence quotidienne. Il faut reconnaître que ces leçons-là sont assimilées avec rapidité. Mais alors, lorsqu'il n'aura plus l'aide efficace de la campagne, lorsque sa femme ne plantera plus de manioc, lorsque l'hospitalité ne lui sera plus offerte aussi largement, comment survivra le citadin chômeur? Or, les effectifs que les vingt prochaines années vont voir arriver sur le marché du travail sont considérables: 70000 personnes à Brazzaville, 45 000 à Pointe-Noire, sans compter les immigrés de la brousse. Ils vont trouver la place partiellement occupée par la génération précédente qui, en d'autres temps, aurait disparu, mais qui vit maintenant plus longtemps. Alors, les inégalités sociales, les avantages d'un petit nombre, leur sembleront d'une injustice plus criante. On peut craindre que vienne le temps des revendications violentes, la source des tensions sociales... L'urbanisation est un sujet très important pour les villes africaines, avec une vitesse ou une croissance vertigineuse. Le logiciel mental des congolais, après l'école, visent la fonction publique, après intégration cherche une parcelle, et c'est le début de la réception des enfants de parents du village d'où surcharge des ménages ce qui entraîne la pauvreté. Il apparaît important qu'on enseigne d'autre chose pas que la fonction publique donc de passer à une déprogrammation des comportements

Bibliographie

HAERINGER P. : « le phénomène suburbain » 1965, ORSTOM, centre de Brazzaville.

M'FOULOU R. : La population du Congo : perspectives 1980-2000. 1979

KOUA OBA et NZAOU Stone : perspective de la population congolaise de 20070 à 2020. CNSEE 2011.

TATI.G : Aspects et implication démographiques de l'urbanisation au Congo Mémoire de DEA, paris juin 1989.

VENNETIER P. L'urbanisme et ses conséquences au Congo.in les cahiers d'outre mer .paris XVI, 1963

BALANDIER G. conséquence sociale de l'industrialisation et ses problèmes en Afrique. Paris ,1964

NATIONS6UNIES : Méthode de projection des ^populations urbaines et rurales, manuel VIII, NEW-YORK, 1979.

GENDREAU (F) : Croissance urbaine « in Démographie comparée. INSEE, INED, ORSTOM.1967.

MYRDAL G. « procès de la croissance » paris, 1978

NATIONS-UNIES « mode d'accroissement de la population urbaine et rural » 1983

Direction de Propreté et de l'aménagement urbain, Brazzaville 2011.

Délégation de l'urbanisme (Mairie de Brazzaville, 2011).

Rapport final EDS Congo, 2005

Rapport final ECOM, 2005

Rapport final RGPH, 1974, 1984, 2007